

Réf: Dossier N° 073951

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BARI DELICES SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA FAYA, Lot 412, Ilot 176

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/12/2021 , et enregistrés au CEPICI le 19/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BARI DELICES SARL »

Objet : PATISSERIE
CHOCOLATERIE;
PRESTATIONS DE SERVICES
DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA FAYA, Lot 412, Ilot 176

Dirigeant(s) : Mme MANI SOULEY BARIRATOU EPOUSE KOUADIO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00586 du 04/02/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°04011/GTCA/RC/2022 du 04/02/2022

